



C2110-Direction de l'aménagement et des déplacements-Aménagement et habitat

DELIBERATION N° D.2025.06.13

du Conseil communautaire du 24 juin 2025

Adhésion au Réseau des Acteurs Engagés de l'Association française de l'agriculture urbaine professionnelle (AFAUP)

Date de la convocation : 17 juin 2025

Date d'affichage : 25 juin 2025

Nombre de conseillers en exercice : 76

Secrétaire de séance : Mme Vanessa AUROY

Rapporteur : Mme Caroline DOUCERAIN

Président: M. François DE MAZIERES

Sont présents :

Mme Claire CHAGNAUD-FORAIN, Mme Martine SCHMIT, Mme Pascale RENAUD, M. Alain SANSON, M. Olivier DELAPORTE, M. Richard RIVAUD, Mme Anne PELLETIER-LE-BARBIER, Mme Lydie DUCHON, Mme Magali LAMIR, M. Jean-Michel ISSAKIDIS, M. Michel BANCAL, Mme Sylvie PIGANEAU, Mme Dominique ROUCHER-DE ROUX, M. Philippe PAIN, M. Erik LINQUIER, M. Olivier LEBRUN, M. Luc WATTELLE, M. Marc TOURELLE, Mme Caroline DOUCERAIN, Mme Violaine WALLET, Mme Dorothée BILGER, Mme Sonia BRAU, M. Jean-Pierre CONRIE, M. Bruno DREVON, Mme Nathalie BRAR-CHAUVEAU, M. Emmanuel LION, M. Richard DELEPIERRE, M. François DE MAZIERES, M. Jean-Pierre LAROCHE DE ROUSSANE, Mme Vanessa AUROY, M. Tanneguy AUDIC DE QUERNEN, Mme Martine BELLIER, Mme Lydie DULONGPONT, Mme Christine CARON, Mme Anne-Sophie BODARWE, M. Patrice BERQUET, M. Christophe KONSDORFF, M. Kamel HAMZA, M. Stéphane GRASSET, M. Gwilherm POULLENNEC, Mme Jocelyne HANNIER, M. Jacques ALEXIS, Mme Sophie TRINIAC, M. Moncef ELACHECHE, M. Benoît VIGNES

Absents excusés:

Mme Annick BOUQUET, Mme Marie-Laure BOURGOUIN-LABRO, M. Olivier DE LA FAIRE, Mme Anne-Lise JOSSET, M. Fabien BOUGLE, M. Jean-François PEUMERY, M. Pierre SOUDRY, Mme Lucie LONCLE DUDA.

Mme Marie-Hélène AUBERT (pouvoir à M. Olivier LEBRUN), M. Pascal THEVENOT (pouvoir à Mme Caroline DOUCERAIN), M. Philippe BENASSAYA (pouvoir à Mme Sonia BRAU), Mme Marie BOELLE (pouvoir à M. Jean-Pierre LAROCHE DE ROUSSANE), M. Gilles CURTI (pouvoir à M. Patrice BERQUET), Mme Sylvie D'ESTEVE (pouvoir à Mme Sophie TRINIAC), M. François DARCHIS (pouvoir à M. Michel BANCAL), Mme Emmanuelle DE CREPY (pouvoir à Mme Claire CHAGNAUD-FORAIN), M. Jérémie DEMASSIET (pouvoir à M. Richard RIVAUD), Mme Elodie DEZECOT (pouvoir à Mme Lydie DUCHON), Mme Jane-Marie HERMANN (pouvoir à M. Jean-Michel ISSAKIDIS), M. Arnaud HOURDIN (pouvoir à M. François DE MAZIERES), Mme Nathalie JAQUEMET (pouvoir à M. Luc WATTELLE), M. Henri LANCELIN (pouvoir à M. Kamel HAMZA), Mme Géraldine LARDENNOIS (pouvoir à M. Marc TOURELLE), Mme Florence MELLOR (pouvoir à M. Philippe PAIN), M. Alain NOURISSIER (pouvoir à Mme Dominique ROUCHER-DE ROUX), Mme Valérie PECRESSE (pouvoir à Mme Magali LAMIR), M. Benoît RIBERT (pouvoir à M. Christophe KONSDORFF), Mme Béatrice RIGAUD-JURE (pouvoir à Mme Martine SCHMIT), M. Charles RODWELL (pouvoir à Mme Sylvie PIGANEAU), Mme Anne-France SIMON (pouvoir à M. Moncef ELACHECHE), M. Jean-François BARATON (pouvoir à M. Richard DELEPIERRE).

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.5216-5 ;

Vu les statuts de la Communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ;

Vu les statuts de l'association française de l'agriculture urbaine professionnelle (AFAUP);

Vu le budget de l'exercice en cours pour les imputations suivantes : chapitre 011 : « charges à caractère général », nature 6281 : « cotisations », fonction 501 : « aménagement et habitat ».

- Créée en 2016, l'Association française de l'agriculture urbaine professionnelle œuvre pour son développement sous toutes ses formes sur l'ensemble du territoire. Elle vise à faciliter les liens entre les professionnels de l'agriculture urbaine et les autres acteurs de la ville, le monde agricole et le grand public. Elle compte actuellement plus d'une centaine de membres.

Elle s'est fixé trois missions :

- animer un réseau des acteurs du secteur,
- apporter de la connaissance sur l'agriculture urbaine,
- communiquer largement auprès de tout public.

Elle anime notamment depuis 2023 un réseau dédié aux collectivités territoriales, le Réseau des Acteurs Engagés qui est composé à ce jour d'une quinzaine de membres.

Ce réseau propose un programme annuel d'animations comprenant près d'un évènement par mois, majoritairement sous forme de webinaires, qui permet aux membres du réseau de rencontrer des porteurs de projets (collectivités ou non), de participer à des ateliers thématiques et de partager des retours d'expérience.

L'adhésion au réseau est fixée en fonction de la population de la collectivité.

- Pour la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc, elle s'élèverait à 1200 €/an pour une adhésion annuelle, ou 800 €/an pour une adhésion sur trois ans. Pour cette seconde option, les 3 années d'adhésion doivent être versées en une fois.

L'adhésion à ce réseau permettrait à Versailles Grand Parc et ses communes membres de profiter d'un réseau et d'un cadre d'échange avec d'autres collectivités mettant en place des projets d'agriculture urbaine, et de monter en compétence sur l'agriculture urbaine professionnelle.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'adoption du Conseil communautaire :

APRES AVOIR DELIBERE, DECIDE,

- 1) d'adhérer au Réseau des Acteurs Engagés de l'association française de l'agriculture urbaine professionnelle (AFAUP) et de verser une cotisation de 2 400 € pour trois ans d'adhésion ;
- 2) d'autoriser M. le Président ou son représentant à signer tout document y afférent ;
- 3) de notifier cette délibération à toutes les personnes concernées.

M. le Président soumet les conclusions du rapporteur au vote du Conseil communautaire.

Nombre de présents : 45

Nombre de pouvoirs : 23

Nombre de suffrages exprimés : 68 (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité par 68 voix

Cet acte est susceptible d'être déféré devant le tribunal administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de son affichage.